

## **Exposé des qualifications**

Conformément au paragraphe 7 de la résolution relative à la procédure d'élection des juges de la Cour pénale internationale et à l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le Gouvernement philippin a l'honneur de transmettre la déclaration ci-après concernant la candidature de Mme Miriam Defensor-Santiago:

### **A. Exposé des qualifications de Mme Santiago**

- 1) Mme Santiago réunit les conditions visées à l'article 36, paragraphe 3 a), du Statut. Elle est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité et réunit les conditions requises par la législation philippine pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires.

Mme Santiago s'est distinguée par sa carrière au sein des trois pouvoirs de l'État, indépendamment de la considération dont elle jouit parmi les milieux universitaires. Elle a été Présidente du Tribunal régional de première instance de 1983 à 1987, a été Directrice de la Commission sur l'immigration et les expulsions de 1988 à 1989 et a été nommée Secrétaire (Ministre) à la réforme agraire en 1989.

Le peuple philippin a apporté maintes fois la preuve de sa confiance dans l'intégrité morale de Mme Santiago en l'élisant Sénateur de la République des Philippines de 1995 à 2001, de 2004 à 2010 et à nouveau de 2010 à 2016. Mme Santiago s'est également présentée aux élections à la Présidence de la République des Philippines en 1992, arrivant en deuxième position.

Mme Santiago a été pendant 12 ans chargée de cours de droit constitutionnel et de droit international à la Faculté de droit de l'Université des Philippines et est l'auteur de nombreux ouvrages sur ces questions qui sont encore utilisés aujourd'hui dans toutes les Facultés de droit des Philippines.

Sa longue carrière au service de l'État à divers titres a valu à Mme Santiago d'innombrables louanges et distinctions et est une autre preuve de ses capacités et de son intégrité morale. Son expérience, à la fois comme serviteur de l'État et comme universitaire, lui a également donné une largeur de vues qui lui sera fort utile en tant que juge de la Cour.

- 2) Mme Santiago réunit les conditions visées à l'article 36, paragraphe 3 b) ii), du Statut.

#### Études universitaires

Mme Santiago a fait ses études de droit à l'Université du Michigan en tant que Barbour Scholar et DeWitt Fellow, où elle a obtenu son doctorat. Les études qu'elle a poursuivies après son doctorat ont été consacrées principalement au droit international.

#### Expérience professionnelle

Mme Santiago a acquis une compétence reconnue en droit international à divers titres:

- En tant que Présidente de la Commission des relations extérieures du Sénat de la République des Philippines de 2004 à 2010;
- Comme figurant sur la liste d'éminents experts hautement qualifiés en droit international établie par l'Organisation des Nations Unies en 2000;

- Comme experte et intervenante à de nombreuses conférences et instances locales et internationales sur des questions comme le droit international humanitaire, le droit international des réfugiés, le droit relatif à l'égalité des sexes et le Statut de Rome;
- Comme auteur d'ouvrages de droit international;
- Comme professeur chargée de cours à l'Université des Philippines de 1976 à 1988;
- Comme juriconsulte de l'Ambassade des Philippines à Washington en 1982; et
- Comme conseiller juridique du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de 1979 à 1980

3) Mme Santiago réunit les conditions à l'article 36, paragraphe 3 c) du Statut, parlant couramment l'anglais, l'une des langues de travail de la Cour.

B. Aux termes de l'article 36, paragraphe 5, du Statut, les qualifications de Mme Santiago, telles qu'elles sont exposées dans la Section A2 de la présente déclaration de candidature, lui permettent d'être élue au titre de la Liste B.

C. Informations concernant l'article 36, paragraphe 8 a) i) à iii) du Statut

La candidature de Mme Santiago est présentée compte tenu de ce qui suit:

- 1) En proposant la candidature de Mme Santiago, le Gouvernement philippin espère contribuer à une meilleure représentation des différents systèmes juridiques du monde. Le droit philippin est fondé sur une combinaison de droit de tradition romaniste et de *common law*.
- 2) Les pays en développement d'Asie n'ont qu'un seul représentant sur le siège et le Gouvernement philippin espère que cette candidature contribuera à assurer une représentation géographique plus équitable.
- 3) Les Philippines sont fières des efforts qu'elles déploient pour assurer l'égalité des sexes et ont présenté un grand nombre de candidates à des postes au sein de différentes instances internationales, reflétant en cela le ratio entre les hommes et les femmes qui caractérise le profil démographique du pays.

D. Informations concernant l'article 36, paragraphe 8 b), du Statut

Les informations présentées dans la Section A.2 ainsi que dans le curriculum vitae de Mme Santiago exposent les qualifications de la candidate des Philippines en matière de droit international humanitaire. Il y a lieu de noter qu'en raison de ses compétences et de son expérience, Mme Santiago pourrait également être élue au titre de la Liste A.

E. Mme Santiago est ressortissante des Philippines. Le 30 août 2011, les Philippines ont déposé l'instrument de ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, le Statut de Rome entrera en vigueur pour les Philippines, qui deviendront alors le 117<sup>e</sup> État à adhérer au système du Statut de Rome.

\* \* \*